

UNION DES SYNDICATS OUVRIERS DE CLERMONT-FERRAND

DE LA RÉDUCTION
DES
HEURES DE TRAVAIL

Conférence faite le 1^{er} Mai 1893

PAR

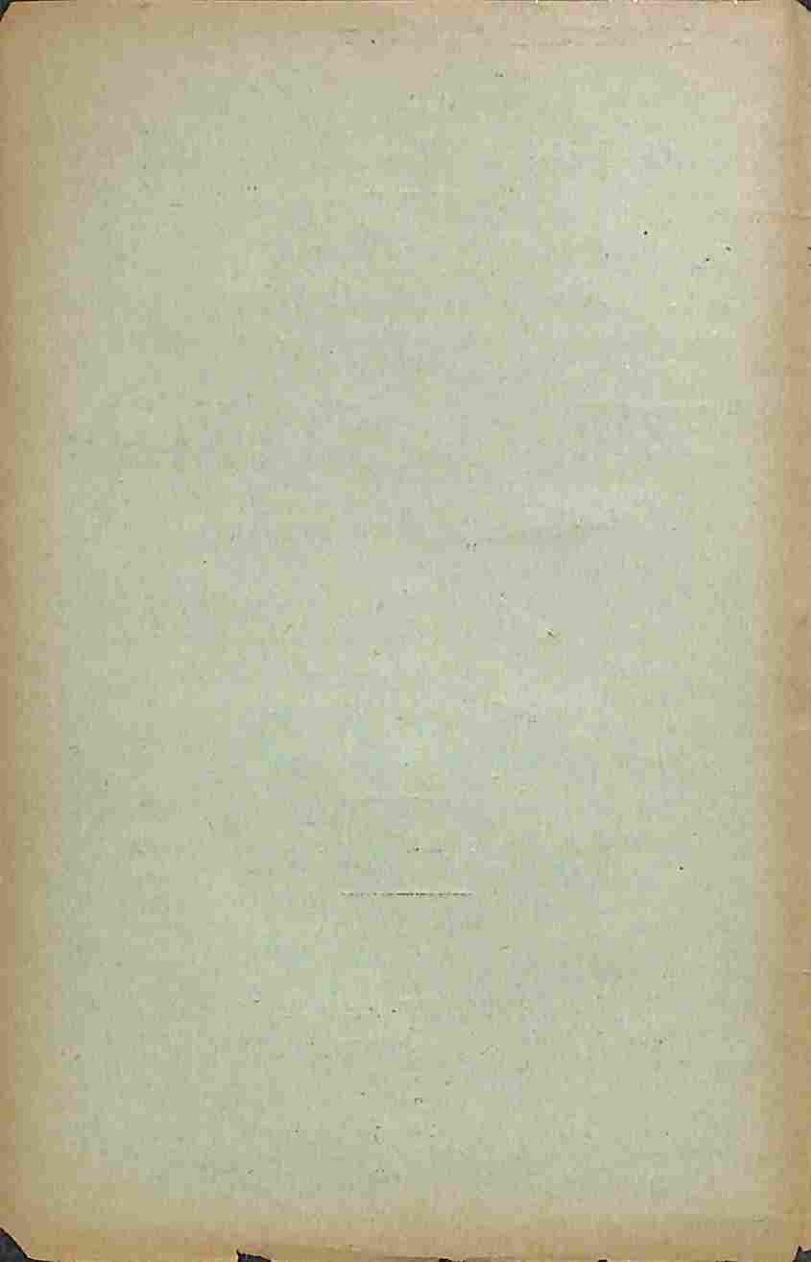
F. FAGNOT

Président de l'Union des Syndicats Ouvriers

PRIX : **15** CENTIMES

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIE CLERMONTOISE
30, Rue Saint-Genès, 30

1893



UNION DES SYNDICATS OUVRIERS DE CLERMONT-FERRAND

DE LA RÉDUCTION
DES
HEURES DE TRAVAIL

Conférence faite le 1^{er} Mai 1893

PAR

F. FAGNOT

Président de l'Union des Syndicats Ouvriers

PRIX : **15** CENTIMES

IMPRIMERIE CLERMONTOISE
30, Rue Saint-Genès, 30

1893

Grâce à l'obligeance du PETIT CLERMONTOIS qui a non-seulement publié in extenso la Conférence, mais nous a gracieusement permis ensuite de faire un tirage à part avec la composition, nous pouvons offrir aux camarades le texte de l'intéressante causerie faite par notre Président, le 1^{er} Mai 1893, et qui, on se le rappelle, obtint un légitime succès près des nombreux ouvriers qui l'ont entendue.

Nous ne saurions trop engager nos amis à lire avec attention cette brochure qui traite de l'un des plus importants problèmes ouvriers, la **réduction des heures de travail**, et présente de sérieux arguments en faveur de cette réforme, dont la réalisation graduelle doit préoccuper tous ceux qui veulent sincèrement l'amélioration du sort des travailleurs.

LE COMITÉ.

Pour se procurer cette brochure, s'adresser à **M. MAURER**, secrétaire du Comité, rue Jolie, 16, à Clermont-Ferrand.

DE LA RÉDUCTION
DES
HEURES DE TRAVAIL

CAMARADES,

Votre comité a pris l'initiative de cette réunion pour manifester son adhésion au mouvement général qui caractérise le 1^{er} mai, lequel a pour objectif principal la diminution des heures de travail, l'une des plus grosses questions qui agitent présentement le prolétariat industriel.

Mais nous tenons à dégager cette adhésion du caractère impérieux, absolu, que prête à cette journée une partie des militants ouvriers.

Pour nous, au contraire, et ainsi qu'on semble l'avoir admis cette année dans des milieux effervescents, le premier mai doit être une journée calme et pacifique, sans même qu'il soit besoin de chômer, vers la

fin de laquelle les travailleurs et les syndicats surtout se réunissent pour s'entretenir de la grande réforme qui en est le mobile et la raison d'être : la diminution des heures de travail, sans réduction de salaire.

Dans la situation économique actuelle, la légitimité comme l'urgence de cette réforme nous semblent faciles à démontrer. C'est ce que nous allons essayer de faire devant vous, ce soir.



Mais avant d'entrer dans la question elle-même, il nous faut répondre à une objection que peuvent nous faire un grand nombre de camarades, notamment ceux du bâtiment. Ces derniers pourraient, en effet, nous dire ceci : Par suite des durs et longs chômages de l'hiver, nous sommes bien forcés d'essayer de nous rattraper l'été en faisant de plus longues journées, qui nous servent le plus souvent à payer les dettes accumulées pendant la mauvaise saison. L'objection est importante ; cependant, sans méconnaître cette mauvaise situation de nos camarades du bâtiment, nous leur demanderons de bien vouloir entendre les raisons que nous allons donner pour justifier notre opinion vis-à-vis de la réduction progressive des heures de

travail. De plus, nous les prierons de remarquer que la réduction des heures devant se faire sans réduction de salaires, ils n'auront rien à y perdre l'été, tandis que le travail se répartira alors peu à peu entre un plus grand nombre de bras

Ensuite, en travaillant en été quelques heures de moins, peut-être se réserveraient-ils du travail pour les petits froids. Enfin ils sont, comme tous les travailleurs, intéressés à la réalisation de cette réforme, car la surabondance de bras étant diminuée, il leur sera plus facile de demander et d'obtenir du patronat les améliorations que réclame leur condition.

Raisons qui justifient la réforme

Essayons maintenant d'exposer les principales raisons qui font de nous des partisans convaincus de la nécessité de réduire graduellement la durée de la journée de travail ; nous serions vraiment trop heureux si nous faisons partager notre opinion motivée par quelques-uns de nos camarades.

La raison capitale qui nous guide consiste en ce que la réduction progressive de la durée de la journée donnera peu à peu du tra-

vail, et par conséquent du pain, à un trop grand nombre de malheureux chômeurs, qui constituent réellement la plaie sociale la plus lamentable et la plus douloureuse de notre époque.

Le chômage, en effet, c'est la misère, et la misère est, pour l'ouvrier de nos jours, une horrible souffrance qui lui saigne le cœur et lui fait presque toujours perdre le sang-froid et la raison.

Le malheureux chômeur éprouve des angoisses atroces lorsqu'il voit sa famille, ses chers petits enfants, manquer du nécessaire, de l'indispensable, alors qu'autour de lui s'étalent le luxe, l'opulence et le plaisir.

Il ne tarde pas à s'en prendre à la société elle-même de son triste état. Et si le chômage persiste, augmentant toujours ses peines et ses privations, on l'entend bientôt, de son foyer délabré et terne, dans lequel, au lieu du repos et du réconfort, il ne trouve que découragement et dégoût, proférer les plus dures imprécations et quelquefois même des menaces contre la société.

L'instinct inné de justice se révolte en lui, avivant encore l'acuité de son affreuse position. Car le chômeur sent bien, quoique confusément, que la solidarité hu-

maine impose à ceux qui l'entourent le devoir de ne pas le laisser ainsi souffrir, lui et les siens, sans pitié ni soulagement.

C'est dans un pareil état qu'il n'est que trop facile d'entraîner l'ouvrier vers les utopies et les folies qui circulent abondamment de nos jours. Le spectacle navrant des chômeurs, avec leur sinistre cortège de misère et de dégoût, a évidemment contribué à faire naître une foule de remèdes sociaux, plus ou moins rationnels. Les exagérations et les extravagances dans lesquelles se perdent quelquefois des cœurs souvent généreux, mus par un sentiment social insuffisamment éclairé, trouvent aussi dans ce phénomène morbide leur explication naturelle. Et l'on peut affirmer que ces perturbations violentes persisteront jusqu'à ce que le remède efficace ait été appliqué sur le mal pour en faire disparaître la cause.

Nous sommes persuadés, avec les militants de toutes les écoles, que la diminution des heures de travail pourra atténuer le chômage, par ce fait très simple que si dix ouvriers, par exemple, travaillent, pour le même salaire, une heure de moins chacun, le patron devra embaucher un homme de plus pour obtenir la même quantité de travail produit.

Nous devons donc, camarades, nous pénétrer de cette nécessité de la réduction des heures de travail dans cette pensée sociale, généreuse et éclairée, qu'ainsi nous pourrions atténuer les durs chômages de nos frères de travail et nous en préserver nous-mêmes. Je dis atténuer, car à notre époque d'organisation industrielle, vouloir supprimer totalement le chômage semble bien difficile.



Je vois bien, d'un autre côté, que des expériences faites en Angleterre ont paru démontrer que l'ouvrier produirait autant et mieux en dix heures de travail qu'en douze, par suite d'une moindre fatigue ce qui, si le fait était rigoureusement exact, détruirait quant au chômage les bons effets de cette réforme, puisque la production resterait la même. Toutefois, cela nous paraît douteux, surtout pour la France, où l'ouvrier diffère sensiblement de l'ouvrier anglais ; nous croyons fort que la réduction des heures de travail produira presque sûrement une réduction, quoique non correspondante, dans la production. C'est bien cette crainte, d'ailleurs, qui explique l'hostilité générale du patronat envers cette réforme capitale.

Constatons, en passant, un état de choses, connu de tous, et qui peut appuyer notre opinion. Actuellement, malgré les tendances à la dépopulation, les ouvriers de nombreux métiers se plaignent du trop grand nombre d'apprentis admis par les patrons, dans un esprit de lucre bien visible. Les Syndicats et les Congrès se préoccupent de cette situation anormale. Eh ! bien, la réduction des heures de travail atténuerait quelque peu, ce semble, les conséquences funestes que pourrait avoir sur les salaires cette surabondance de jeunes ouvriers. Ceci, bien entendu, sans préjudice de la transaction qui doit intervenir entre patrons et syndicats sur la réglementation de l'apprentissage.



Après avoir envisagé le chômage en lui-même et montré que nous devons être résolument partisans de la diminution graduelle de la journée afin d'atténuer les ravages qu'il occasionne à l'heure actuelle parmi les travailleurs, nous devons signaler l'une des causes principales du chômage et montrer par ce nouvel argument, combien il importe de diminuer peu à peu la présence de chacun à l'atelier, pour rétablir insensiblement un

équilibre nécessaire entre la production et la consommation. Remarquons, en passant, que cet équilibre se trouve entièrement livré à la volonté du patronat, qui, sans un souci suffisant de la santé et du bien-être des travailleurs, cherche à produire beaucoup afin de s'enrichir le plus rapidement possible.

Le principal auteur des bouleversements dans la main-d'œuvre, et, conséquemment, l'une des causes du chômage, est sans contredit la machine dont l'introduction va croissante dans les diverses branches de l'industrie. La machine, en effet, est la cause directe de cette production effrénée qui, de plus en plus, transforme les conditions économiques, et supprime sans cesse les bras de l'homme, jetant ainsi sur le pavé des villes un nombre d'ouvriers de plus en plus grand. Le chapelier, le cordonnier, le serrurier et cent autres métiers ont été bouleversés de fond en comble par les usines et les manufactures. On comprend alors, mais sans l'approuver, l'intention manifestée en plusieurs circonstances, et encore quelquefois de nos jours, de détruire les machines qui viennent brusquement enlever à l'ouvrier son travail, c'est-à-dire l'unique moyen pour lui de gagner sa vie.

Cependant, nous diront les économistes, c'est à la machine, c'est à son intervention dans les travaux de force et dans les travaux mécaniques que nous sommes redevables de la prospérité croissante de l'industrie, de l'augmentation continue de la consommation, grâce au bon marché d'une foule de produits industriels. La grande industrie a évidemment permis aux classes ouvrières de satisfaire une plus grande somme de besoins, augmentant ainsi leur bien être matériel. Le sucre, le café, le tabac, le vin, l'alcool, le chapeau, les souliers, les vêtements quelconques sont autant de choses dont vos grands-pères étaient presque complètement privés. Si vos aïeux d'il y a seulement un siècle revenaient au milieu de nous, poursuivent les économistes, ne seraient-ils point émerveillés en jouissant du confortable que pourrait leur offrir le ménage du simple ouvrier, comparativement à celui de leur époque?

Cela est vrai, camarades, notre bien-être s'est notablement accru, par le développement des engins mécaniques et la formation de la grande industrie.

Oui, la machine est un progrès en principe; mais jusqu'ici le défaut d'organisation

industrielle joint à l'âpreté au gain d'un grand nombre de patrons ont empêché que l'ouvrier reçoive la part légitime qui lui revient dans les bénéfices immédiats dus aux perfectionnements de l'outillage industriel.

Il saute aux yeux, en effet, que jusqu'à présent, le patronat a gardé pour lui tous les avantages immédiats que lui a procurés la machine. Il fait travailler autant qu'autrefois et avec les machines la production est décuplée pour son seul bénéfice. Où il fallait dix ouvriers, un seul suffit aujourd'hui en conduisant une machine. Il se passe des bras, nous ne pouvons rien lui reprocher, mais il faut bien que les neuf autres trouvent à travailler pour vivre. C'est là le nœud du problème.



Nous admettons fort bien que le patron réalise par ce perfectionnement de l'outillage des gains plus élevés ; mais nous prétendons que, nous aussi, nous devons avoir une part dans les avantages, part qui compensera d'abord la perte de travail que subissent les camarades remplacés par la machine.

Et nous croyons fermement que la justice sociale est avec nous lorsque nous réclamons pour notre part, non pas de l'argent, mais simplement une diminution d'heures de travail, sans diminution de salaires, c'est-à-dire une économie de temps et de force pour les employer à un repos légitime et à la satisfaction des meilleurs attributs de notre nature.



Ainsi exprimée, notre revendication nous paraît mériter l'attention de tous ceux, et ils sont nombreux, surtout dans notre pays, qui veulent sincèrement l'amélioration de notre sort. Les bons patrons eux-mêmes finiront par comprendre le bien-fondé de notre réclamation, et n'opposeront pas à sa réalisation une résistance trop vive. Mais il y a lieu de présenter, pour la justification complète de notre doléance, un troisième argument capable, croyons-nous, de ramener les derniers indécis, du côté patronal comme du côté ouvrier.

Besoins intellectuels et moraux de l'ouvrier

S'il est bien évident que le point de vue économique, matériel, soit à la base de la réorganisation sociale que nous poursuivons, il ne s'ensuit pas qu'il faille admettre la théorie de Karl Marx qui affirme que la question sociale moderne est exclusivement une question d'estomac. L'ouvrier, une fois un salaire convenable obtenu pour une journée de travail progressivement réduite, a encore des besoins intellectuels à satisfaire, besoins presque aussi urgents que les premiers, à notre époque où l'esprit positif et scientifique remplace de plus en plus les vieilles croyances indémontrables, à l'abri desquelles la civilisation s'était jusqu'ici développée. Nous avons droit à cet immense et fécond patrimoine intellectuel et moral, lentement élaboré par l'humanité pour assurer le bien-être et le bonheur croissants de ses membres.

Il faut lire sur ce grave sujet le beau livre que possède notre bibliothèque, la *Propriété sociale*, écrit par M. Fouillée, dans lequel, après avoir montré que le patrimoine intel-

lectuel est vraiment la propriété de tous, il recommande avec instance de distribuer largement ce capital par excellence, « celui auquel a droit tout nouveau venu dans la société » aux classes ouvrières, pour « rendre le peuple capable d'exercer les fonctions civiles et politiques sans danger pour l'ordre établi et pour le progrès à venir. »

« En second lieu, dit-il, l'instruction est un instrument de travail donné au nom de la justice réparatrice, une assistance accordée au nom de la Fraternité. »

Nous reconnaissons volontiers que de sérieux efforts dans cette direction ont été accomplis depuis quinze ans dans notre pays ; mais nous croyons qu'il reste beaucoup à faire pour développer, chez l'enfant du peuple, le civisme et le sentiment social, ces vertus essentielles chez une nation vivant de liberté. Pour y parvenir, il est nécessaire, à notre avis, d'établir, à l'usage de l'enseignement populaire, un programme encyclopédique propre à former le véritable esprit scientifique, c'est-à-dire relatif en toutes choses, ne comprenant que les généralités, sans aucun détail superflu au simple travailleur. Il faudrait surtout que, au sortir de l'école, l'enfant possédât le goût de

l'étude et le désir de développer ses connaissances. Il importe également de stimuler chez l'ouvrier de demain les sentiments sociaux au détriment des instincts personnels, toujours trop exigeants, afin qu'il devienne un travailleur et un citoyen capable de comprendre et de pratiquer ses devoirs de fraternité et de solidarité.



Mais pour réaliser le noble conseil de M. Fouillée au sujet de l'instruction et de l'éducation à donner largement aux travailleurs, nous nous trouvons en présence d'une impossibilité presque complète. Il n'est guère possible à l'ouvrier actuel de chercher dans la lecture et l'étude les remèdes propres à améliorer sa situation. *Il n'en a pas le temps.*

Quand un homme rentre à son foyer après onze et douze heures, quelquefois plus, d'un travail pénible, il a plutôt envie et besoin de prendre son maigre repas et de se coucher pour réparer quelque peu ses forces musculaires. D'autant plus que le lendemain matin, il devra recommencer dès le lever du jour son dur labeur. D'ailleurs, on ne peut faire le moindre reproche à l'ouvrier de

ne pas chercher à s'instruire, dans de pareilles conditions, car Herbert Spencer a logiquement démontré, dans son *Traité d'Éducation*, que l'homme qui dépense une trop grande somme de force musculaire le fait aux dépens de sa force intellectuelle, et réciproquement. Ce qui explique et excuse en quelque sorte l'inertie cérébrale de la grande majorité des prolétaires, contraints quotidiennement à une besogne tellement longue qu'elle absorbe complètement l'énergie et la vigueur de l'organisme entier.

On ne peut alors que louer et encourager les plus vaillants d'entre nous qui, sentant bien que nous ne pourrions rien faire sans le développement préalable des connaissances générales et l'éducation sociale, prennent quelques instants sur le repos et même sur le sommeil pour tâcher de s'initier aux grands problèmes qui nous agitent et de rechercher la meilleure solution qui leur a été donnée par les philosophes, les économistes et les savants.

Néanmoins il convient peut-être d'adresser à ce propos un petit reproche à quelques-uns d'entre nous qui perdent quelquefois si fâcheusement leur temps à faire des lectures

banales et sans le moindre profit, telles que les romans-feuilletons.

Si donc nous admettons l'opinion scientifique d'Herbert Spencer, nous voyons l'ouvrier généralement condamné à une paresse et même à une atrophie du cerveau, qui lui interdisent d'augmenter ses connaissances et d'élever son esprit jusqu'aux questions économiques et sociales, les plus complexes et les plus difficiles de toutes, et cela uniquement parce que l'organisation sociale exige de lui une somme de travail de beaucoup trop grande.

C'est donc avec pleine légitimité que nous devons réclamer la réduction des heures de travail, puisque nous savons maintenant que tant que nous travaillerons dix, onze et douze heures, il nous sera presque impossible de pouvoir nous instruire, de connaître les lois qui gouvernent les phénomènes sociaux et aussi de rechercher quelle est la voie dans laquelle il convient de s'engager pour aboutir un jour à une situation meilleure, soit pour nous, soit pour nos successeurs.

Si vous ajoutez ce dernier argument d'une si haute importance, surtout pour l'avenir, à la nécessité de réduire la journée pour atté-

nuër les nombreux et tristes chômages dont la machine est l'une des causes principales, vous serez alors persuadés, comme nous, camarades, que la diminution des heures de travail, sans réduction de salaires, est une réforme capitale pour l'amélioration de notre condition matérielle et morale, qu'elle est le véritable pivot des réformes sociales, et que nous devons faire des efforts persévérants pour hâter sa réalisation effective.

Moyens propres à réaliser la réforme

Ma s démontrer la nécessité de cette grande réforme sociale ne constitue qu'une partie du problème. Le plus délicat consiste à indiquer les moyens qui doivent nous permettre d'atteindre le but. Il est même beaucoup plus commode, en cette matière, de dire ce qu'il faudrait faire que d'indiquer les moyens pratiques de le réaliser.

C'est ainsi que les diverses écoles qui se préoccupent de ces graves problèmes : économistes, socialistes et sociologistes, toutes sont unanimes à reconnaître la

légitimité de cette réforme aussi bien que sa nécessité. Toutes également l'envisagent comme un moyen efficace de remédier aux malaises, aux troubles des temps présents. Où les écoles se séparent, c'est dans la meilleure voie à suivre pour atteindre l'objectif commun. Chacune d'elles se place alors, suivant ses principes et ses tendances, à un point de vue différent, même opposé.



Pour les économistes. le *laisser-faire*, le *laisser-aller*, c'est-à-dire le libre jeu des intérêts privés suffira à produire la meilleure solution possible. Nous avouons que ce rôle passif ne nous séduit pas, car nous ne pouvons guère admettre que du contact et du choc permanents des égoïsmes individuels puisse naître la situation la plus favorable aux travailleurs. Cependant, ne cherchons pas à lutter vainement contre les vérités économiques. Il faut accepter la fatalité de ces lois, avec la résolution de faire des efforts mesurés et soutenus pour aider à la réalisation de nos revendications.



Les socialistes, au contraire, n'ont pas de

patience et considèrent l'œuvre du temps comme illusoire. C'est tout de suite, immédiatement, qu'ils demandent, qu'ils exigent l'accomplissement de la réforme. Ils veulent faire le bonheur des hommes quand même ceux-ci ne le voudraient pas, ou au moins, sans leur demander le moindre effort. L'observation des événements politiques et sociaux indique bien cependant que ce procédé a toujours pitoyablement échoué, lorsque par extraordinaire il avait reçu un commencement d'exécution. Toutefois, les socialistes, ou plutôt les collectivistes — ceux qu'il importe d'apprécier — renonçant à l'emploi, après de trop nombreux essais, tous aussi regrettables que négatifs, de la force et du fusil, se sont rabattus, surtout dans notre pays de suffrage universel, sur les moyens légaux et législatifs pour chercher à atteindre les premiers le but commun. Ils demandent à la loi, à l'Etat, d'imposer à tous la réforme, au nom de sa nécessité même, nécessité que nous avons, nous aussi, essayé de démontrer dans la première partie de cette causerie.



Bien que le moyen préconisé par les collectivistes soit pleinement licite, qu'il puisse

aisément se comprendre et contienne même une part de vérité, et surtout qu'il soit très séduisant pour ceux qui ne voient que superficiellement les choses et les phénomènes qui nous occupent, nous aurons la franchise de déclarer que nous ne pouvons les suivre dans cette voie et pour les motifs que voici : tout d'abord, ils demandent à la loi une réforme que la très grande majorité des ouvriers ne désire point du tout, par ignorance, nous le voulons bien, de ses droits et de ses intérêts. Il serait arbitraire et injuste, en effet, de faire tenir par la loi ce langage aux travailleurs : Nous vous défendons de travailler plus de huit heures par jour, malgré que généralement vous n'admettiez pas du tout une telle diminution de travail. L'ouvrier répondra avec justesse : Mais, je suis maître de ma personne et de mes bras, par conséquent, vous, l'Etat, n'avez point le droit de m'empêcher de travailler quand bon me semble ; d'ailleurs, vous ne réussirez pas, car si vous me fermez l'atelier du patron, je travaillerai chez moi, et pour mon compte, ce qui reviendra au même. On le voit, le collectivisme se heurte au principe fondamental de la liberté individuelle, base essentielle des sociétés modernes. Son idéal se brise donc comme du verre contre la réalité, c'est-

à-dire contre les mœurs et les habitudes, et ce ne sera jamais la loi qui métamorphosera en vingt-quatre heures la société.



Mais il existe une deuxième objection, d'ordre économique, à présenter contre le procédé collectiviste : Ils veulent que la réforme soit immédiatement réalisée et d'une manière radicale, en fixant à huit heures la durée maximum de la journée de travail. Actuellement la journée de travail, dans l'industrie, varie entre dix, onze, douze heures et quelquefois plus. Et vous voudriez d'un seul coup réduire brusquement la journée à huit heures ? Mais ce bouleversement instantané produirait une révolution dans toute l'industrie et amènerait la ruine d'un grand nombre d'industriels, sans parler du désarroi énorme dans lequel on jetterait tous ceux qui échapperaient au désastre. Le résultat serait donc exactement contraire à celui qu'on désire.

De plus, si un seul état européen promulguait une semblable loi, il se placerait aussitôt dans un tel état d'infériorité vis-à-vis de la concurrence étrangère, qu'il ne tarderait pas à succomber inévitablement sous les

conséquences de sa politique anti-économique. Enfin, il faut aussi remarquer que, alors même que le prolétariat des villes serait décidé, — ce dont il est loin, — à envoyer des législateurs résolus à voter cette loi, il surgirait une lutte, un antagonisme tellement accentués entre ceux-ci et les représentants des campagnes — et ces derniers seront en majorité — que la France elle-même (comme toute autre nation qui tenterait semblable projet) serait bientôt divisée en deux tronçons distincts, à la grande joie de ses dangereux ennemis extérieurs.



Laissez-moi, sur ce sujet tant controversé de nos jours, vous donner lecture d'une page de *Socialisme contemporain* (1), ouvrage de haute portée, dû à la plume d'un savant belge, M. de Laveleye, et que vous pourrez trouver dans la bibliothèque que nous mettrons bientôt et gratuitement à votre disposition.

L'auteur apprécie Ferdinand Lassalle, l'apôtre des théories de Karl Marx, et l'instigateur de la solution sociale par les Sociétés coopératives, solution aujourd'hui à peu près abandonnée.

(1) *Socialisme contemporain*, page 91, Germer Ballière, éditeur, Paris, 1883.

« Ecoutez cet intéressant passage :

« Lassalle comprit, mieux que les socialistes auxquels il avait emprunté ses plans de réforme, qu'on ne peut pas transformer la société par un coup de baguette ; cependant, il attendait encore trop de l'initiative de l'Etat. La vérité essentielle, qu'il faut répéter à la classe ouvrière et qui y pénètre peu à peu, c'est que les changements dans l'organisation des sociétés ne se sont jamais faits et ne se feront jamais que lentement, et qu'il est impossible d'accomplir, par décret, une révolution sociale, comme on fait une révolution politique.

« Donnez à Karl Marx ou à Lassalle plein pouvoir de disposer, à leur gré, des terres, des capitaux, de toutes les richesses du pays et de les faire « rentrer à la collectivité », les corporations ouvrières ou les ateliers sociaux, à qui on remettrait les instruments de travail, ne seraient pas en état d'organiser et de diriger la production, puisque les ouvriers d'élite ne parviennent qu'exceptionnellement à faire prospérer des associations coopératives, et que celles-ci échouent toujours quand elles ne se forment pas elles-mêmes leur capital. Sans doute, ils se trompent, ces économistes qui s'imaginent que les lois réglant maintenant les faits économiques sont immuables, parce que ce sont des lois naturelles. L'histoire et la géographie

nous montrent que les sociétés humaines ont vécu et vivent sous des régimes très divers et très variables. L'humanité n'a probablement pas atteint le terme de sa carrière, et, dans mille ans, les lois et les institutions seront très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les progrès si visibles et si universels de la démocratie permettent de prévoir qu'il y règnera plus d'égalité.

« Mais, de même qu'en géologie on a abandonné les théories des grandes révolutions cosmiques et des époques successives de création, pour admettre que les changements si extraordinaires dont notre globe a été le théâtre se sont accomplis lentement, insensiblement, par l'action constante des forces ordinaires de la nature, ainsi, en sociologie, on arrive à se convaincre que de profondes modifications peuvent s'introduire et s'introduiront dans l'organisation sociale, mais qu'elles auront lieu lentement, insensiblement, à mesure que les hommes acquerront plus de lumières, plus d'instruction, un sentiment plus élevé du droit et une connaissance plus complète des conditions de la production économique. »

Ces lignes vous ont montré, camarades, beaucoup mieux que je n'ai pu le faire, l'impossibilité de ce plan de réforme sociale par lequel la société serait transformée un beau matin par quelques lois et décrets.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'il faille le moins du monde abandonner la réforme elle-même, c'est le moyen indiqué pour l'opérer qui est défectueux, voilà tout.

Une réserve toutefois est nécessaire en ce qui concerne les grandes Compagnies, ayant une force de résistance énorme, comme les Compagnies de chemins de fer, dont la gestion pourrait très bien être confiée à l'Etat lui-même. Pour ces Sociétés puissantes, il sera peut-être nécessaire d'avoir recours à la loi, le moment propice venu, c'est-à-dire lorsque le personnel de ces Compagnies se sera suffisamment pénétré de la nécessité de cette réforme.



Nous venons, camarades, de vous exposer les motifs, appuyés sur des témoignages autorisés, pour lesquels nous ne croyons pas à la possibilité immédiate de la diminution des heures de travail, malgré l'évidence de sa légitimité, et cela tant que les travailleurs eux-mêmes ne seront pas convaincus comme nous de sa nécessité.

Cette manière de voir la question nous paraît d'autant meilleure qu'un philosophe français, Auguste Comte, fondateur de la science sociale, a dit ou a peu près que la réforme des institutions sociales devait être précédée, sous peine d'avortement complet, de la ré-

forme des opinions et des mœurs. Ce qui veut dire, dans le cas qui nous occupe, que nous devons d'abord faire admettre par les travailleurs et l'opinion publique notre revendication avant de la voir passer dans les institutions. Et cela se comprend : la décision d'un Parlement quelconque n'aura jamais la vertu magique de métamorphoser en quelques jours les mœurs et les habitudes d'une nation et encore moins celles de l'Occident tout entier. Car, il ne faut point l'oublier, cette réforme est essentiellement internationale, puisqu'elle aura pour conséquence de modifier les conditions de la production sur la planète entière.

Sans doute, il serait préférable qu'une revendication aussi nécessaire put recevoir une application plus immédiate et plus décisive. Mais les phénomènes économiques, d'une complexité extrême, ne céderont point à nos désirs, ni même à nos prières. Le mieux est d'accepter courageusement le fait tel qu'il est, avec la ferme volonté de faire des efforts pour hâter sa modification lente, mais certaine, dans le sens de nos aspirations. Car la sociologie nous apprend que, dans l'ordre social, l'intervention de l'homme est d'autant plus efficace qu'il a mieux su accepter la partie invariable, fatale, que présente toujours les phénomènes de cette nature.

Ne prenant point nos désirs pour des réa-

lités, nous nous soumettrons donc à la situation économique présente, puisque nous savons maintenant qu'ainsi nous pourrions, par des efforts persévérants, intervenir efficacement, c'est-à-dire hâter la réalisation de nos aspirations légitimes.

Notre action devra donc porter sur les camarades, à qui, par le raisonnement, nous devons faire partager notre opinion sur ce grave sujet.



Nos syndicats sont, d'ailleurs, l'organe naturel pour propager cette revendication.

Les syndicats, solidement organisés, sont évidemment propres à préparer cette immense réforme, comme ils sont seuls capables de pouvoir la réaliser progressivement.

Progressivement est le mot. Il est certain, en effet, que l'on ne peut pas obtenir d'un seul coup une réforme de cette importance ; les corporations qui font douze heures aujourd'hui ne doivent pas songer n'en faire que huit demain. La réduction des heures de travail se fera lentement, graduellement, sous l'action énergique des syndicats soutenus par l'opinion publique. De douze heures on descendra à onze, puis à dix et successivement. Mais ne nous dissimulons pas que la tâche est énorme, en admettant même

que les travailleurs aient, en général, reconnu comme nous, la légitimité de cette réforme.

Les patrons opposeront à sa réalisation une résistance d'autant plus vive qu'ils croiront les travailleurs moins préparés. Les patrons résisteront car, avec les longues journées, il leur est beaucoup plus facile d'augmenter leurs bénéfices. Plus les ouvriers font d'heures de travail dans une semaine, et plus le patron gagne sur eux. Ceci est évident.

Il est indispensable que, pour obtenir gain de cause du patronat, les syndicats soient forts, disciplinés et soutenus par l'opinion publique. Cela demande donc une longue période de préparation et de propagande. C'est, dans chaque syndicat, aux camarades vraiment dévoués, mus par le besoin réel d'améliorer la condition de leurs frères de travail, à se livrer sans cesse à cette généreuse et utile besogne. Bien que les résultats ne soient pas immédiats, nous assurons à ceux qui se dévoueront à cette tâche, les plus douces récompenses. Rien, en effet, n'est au-dessus du dévouement social pour procurer à l'homme de hautes et profondes satisfactions,

Conclusion

Camarades,

Nous avons essayé de vous démontrer que nous devons être résolument partisans de la diminution graduelle des heures de travail, sans aucune réduction de salaires, pour atténuer les chômages qui sévissent si cruellement sur la classe ouvrière, à notre époque de transformations incessantes des engins et des procédés industriels. Nous avons dit également que cette réduction de la durée du labeur quotidien constituerait notre part légitime dans les gros bénéfices dus à l'extension croissante de la machine dans l'industrie. Enfin, nous avons montré la nécessité de cette réforme par l'impérieux besoin, pour le travailleur moderne, d'accroître et de perfectionner ses facultés intellectuelles et morales, afin d'être vraiment apte à remplir convenablement ses devoirs de père de famille, de travailleur et de citoyen.

Ces raisons, nous l'espérons, camarades, auront frappé votre esprit et surtout votre cœur et contribueront peut-être à vous former une opinion favorable à la grande réforme que nous avons examinée devant vous.

Quant aux moyens propres à réaliser notre revendication, nous avons essayé de vous montrer que les procédés préconisés par les collectivistes, et consistant à décréter, sous la tutelle de la force publique, une réforme

sociale dont la portée et les conséquences modifieront le monde industriel en entier, nous paraissent peu possibles, et nous avons conclu en préférant la voie, lente mais sûre, des syndicats ouvriers, faisant une propagande incessante en faveur de la réforme, attirant peu à peu vers elle les travailleurs d'abord, puis l'opinion publique, pour la réaliser enfin, sous leur action directe et énergique, avec la certitude croissante qu'elle devra suivre une marche graduelle, condition même du succès final.



Pour atteindre un pareil but, légitime et nécessaire à l'ouvrier, nos syndicats, vous le voyez, camarades, doivent devenir solides, prospères, et surtout disciplinés. Pour cela, votre bonne volonté et votre dévouement sont donc indispensables à votre syndicat corporatif comme à l'*Union* qui les relie tous, décuplant ainsi leur vitalité et leur influence. Nous sommes certains qu'ils ne leur feront jamais défaut et qu'ainsi nous pourrons joindre le faisceau compact et uni des travailleurs clermontois syndiqués à la grande et pacifique armée des prolétaires qui, en cette journée, a fait un effort pour hâter la réalisation de nos légitimes aspirations vers une meilleure condition sociale.



IMPRIMERIE CLERMONTOISE

^ Rue Saint-Genès

MAISON DE PREMIER ORDRE

IMPRESSIONS DE TOUTES SORTES

POUR

Le Commerce, l'Industrie et les Administrations

MATÉRIEL ENTièrement NEUF

BONNE EXÉCUTION, PROMPTE LIVRAISON

Prix Modérés

CARTES DE VISITE

Depuis 1 fr. 50

